
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 janvier 2019

DCM N° 19-01-31-8

Objet : Programme 2019 de travaux dans les parcs, jardins et espaces naturels.

Rapporteur: Mme AGAMENNONE

L'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des messins et le développement des concepts de "Metz, Ville Jardin" et des "jardins archipels", nécessitent un programme d'investissements annuel, prenant en compte les suggestions des habitants, et visant notamment à réaménager ou rénover certains espaces publics et équipements, à réparer/remplacer les mobiliers vétustes ou vandalisés, ainsi qu'à entretenir l'outil de travail des agents du pôle parcs, jardins et espaces naturels.

Pour ce faire, dans le cadre du budget prévisionnel d'investissement 2019, il est prévu un montant de 1 175 000 € T.T.C., dont les principales priorités concernent l'amélioration des conditions de travail des agents, l'achèvement du projet de rénovation des serres du Jardin botanique, le réaménagement de certains jardins, et le confortement des jardins familiaux.

Ce budget se détaille comme suit :

1. Crédit, rénovation et mise en accessibilité PMR des espaces verts dans les quartiers : 200 000 €

Il s'agit de poursuivre le travail entrepris depuis plusieurs années afin de rénover et moderniser les parcs, jardins et promenades de la Ville de Metz, de laisser plus de place à la biodiversité, et d'anticiper l'évolution climatique, tout en respectant l'évolution des pratiques (poursuite des politiques de zéro-pesticide et de gestion différenciée) et en intégrant les contraintes budgétaires pour un entretien plus économique :

- réaménagement de certains chemins afin d'améliorer leur accessibilité
- extension de la signalétique (nouveaux panneaux informatifs, mats de jalonnement...)
- végétalisation de surfaces minérales (lutte contre les îlots de chaleur)
- rajeunissement des plantations
- aménagements qualitatifs et développement du concept des jardins archipels (afin de conforter l'attractivité touristique)

2. Rénovation des Jardins Familiaux : 75 000 €

La Ville de Metz dispose actuellement d'un parc de 860 parcelles de jardins familiaux ouverts à la location pour les messins. Outre leur forte dimension sociale de par leur vocation vivrière, les jardins familiaux contribuent également à améliorer le cadre de vie des habitants, et doivent ainsi être considérés comme de véritables équipements urbains. Des interventions d'entretien sont menées en permanence pour maintenir en bon état les équipements de ces jardins familiaux mais des réfections complètes sont aussi à prévoir : portillons et clôtures, pompes, abris etc.

3. Entretien et réfection des aires de jeux, entretien des terrains multisports : 220 000 €

Ces dernières années, de nombreuses aires de jeux ont été intégralement rénovées, pour partie grâce au budget participatif. Néanmoins, afin de garantir une sécurité maximale et de se conformer aux normes de sécurité, des interventions d'entretien et des petites réfections sont continuellement nécessaires, notamment du fait du vieillissement normal des structures, mais aussi d'une recrudescence des actes de vandalisme. Il en va de même pour les terrains multisports.

- | | |
|--|-----------|
| - Gros entretien et réfection partielles des aires de jeux | 160 000 € |
| - Entretien des terrains multisports | 60 000 € |

4. Acquisition de bancs, corbeilles et mobilier divers : 50 000 €

Cet investissement va permettre de poursuivre le renouvellement des bancs, corbeilles et mobiliers divers vieillissants ou vandalisés (bacs d'orangerie et pots de plantation, barrières...).

5. Opération "Bancs pour les seniors" : 25 000 €

En coordination avec la mission "Ville pour tous", cette opération a pour objectif l'installation à l'échelle d'un quartier-test de mobiliers adaptés aux seniors (bancs, appuis ischiatiques...), selon différents itinéraires, tous les 300 mètres environ, afin de "mailler" le quartier.

En effet, de nombreuses études démontrent que les seniors marchent beaucoup mais ont besoin de faire des pauses régulières, sur du mobilier urbain adapté.

6. Gestion du patrimoine arboré : 35 000 €

Le renouvellement et le confortement du patrimoine arboré de la ville (23 000 arbres de parc, 74 ha de boisements), rend nécessaire, chaque année, de procéder à l'achat et à la plantation de nouveaux arbres.

7. Amélioration des conditions de travail et entretien de l'outil de travail : 70 000 €

Afin de poursuivre l'amélioration des conditions de travail des agents du pôle parcs, jardins et espaces naturels, divers petits équipements seront remplacés : matériel électroportatif (plus léger ou plus ergonomique), équipement mobilier dans les vestiaires, etc. Les serres municipales du centre horticole route de Woippy bénéficieront de travaux d'entretien, et les réseaux d'arrosage seront rénovés et étendus (mise en place d'un arrosage automatique pour les jardiniers de la promenade piétonne (platelage bois) en berge de Moselle, en contrebas du quai Paul Vautrin):

- | | |
|--|----------|
| - Petit investissement (mobilier, matériel,...) | 25 000 € |
| - Entretien et rénovation des serres municipales | 30 000 € |

- Rénovation et extension des réseaux d'arrosage automatique 15 000 €

8. Programme de rénovation des vestiaires : 200 000€

Afin d'offrir aux agents du pôle parcs et jardins des locaux fonctionnels, en bon état et conformes à la réglementation, de gros investissements sont nécessaires.

En 2019, il s'agira de construire pour l'équipe "Mazelle" un hangar de stockage attenant au vestiaire existant, en remplacement des anciennes caves insalubres qui étaient utilisées jusqu'à présent rue Saulnerie, et qui ont dû être évacuées en urgence au printemps 2018 pour raison de sécurité (problèmes de conformité électrique, infiltrations d'eau et risque d'effondrement d'une poutre).

Les années suivantes, les investissements porteront notamment sur la réhabilitation complète des vestiaires des équipes de Devant-les-Ponts et des sports, des remises aux normes diverses, ou encore la réalisation d'équipements visant à faciliter, rationaliser et sécuriser le travail au quotidien des agents du pôle (rampes de chargements, plateformes de stockage en hauteur...).

9. Rénovation des Serres du Jardin Botanique (3^{ème} tranche) : 300 000 €

Une 1^{ère} tranche de rénovation des grandes serres de collection du Jardin Botanique a concerné les installations de chauffage en 2017, pour 200 k€. La 2^{ème} tranche de travaux en 2018, de 350 k€, a permis le remplacement d'une partie des vitrages, la mise aux normes de sécurité en cas d'incendie (désoenfumage, évacuation...) ainsi que la mise en accessibilité PMR (modification des portes, suppression des seuils, réfection des revêtements de sol...).

Cette 3^{ème} et dernière tranche permettra de construire, entre 2 chapelles existantes, un nouveau bâtiment abritant des toilettes et une petite cuisine, de manière à pouvoir accueillir dans les serres des conférences ou des évènements privés, moyennant location.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'Ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le Décret N° 2016-360 du 25 mars 2016,

VU l'inscription au programme d'investissement 2019 des opérations afférentes à ces travaux,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE de réaliser les travaux et d'acquérir les fournitures pour un coût total estimé à 1 175 000 € T.T.C, dont le financement est assuré au programme d'investissement 2019 :

- Création, rénovation et mise en accessibilité PMR des espaces verts dans les quartiers: 200 000 €
- Rénovation des jardins familiaux : 75 000 €
- Entretien et réfection des aires de jeux, entretien des terrains multisports : 220 000 €
- Acquisition de bancs, corbeilles et mobilier divers : 50 000 €
- Opération "Bancs pour les seniors" : 25 000 €
- Gestion du patrimoine arboré : 35 000 €

- Amélioration des conditions de travail et entretien de l'outil de travail : 70 000 €
 - Programme de rénovation des vestiaires : 200 000 €
 - Rénovation des Serres du Jardin Botanique (3^{ème} tranche) : 300 000 €

DE SOLICITER toutes les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée,

Béatrice AGAMENNONE

Service à l'origine de la DCM : Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels
Commissions : Commission de Proximité et Cadre de Vie
Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 31 Absents : 24 Dont excusés : 13

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ